Covid-19 : une prime exceptionnelle pour les entrepreneurs des quartiers prioritaires

28/10/2020 à 9h20



[…] Selon le ministère de la Ville, la situation pour certain est devenue « extrêmement
fragile ». Pour leur apporter un peu d'air, une prime exceptionnelle de 1 500 euros
va être attribuée à 5 000 entrepreneurs installés dans ces quartiers (**QPV**). […]

En plus de cette prime, le gouvernement avait annoncé la semaine dernière une hausse de l'aide aux « emplois francs ». Cette aide permet aux entreprises qui embauchent en CDI des habitants des **QPV** d'obtenir 7 000 euros la première année au lieu de 5 000 euros (puis 5 000 euros les deux années suivantes). Un dispositif qui devait prendre fin au 31 décembre de cette année mais qui a été prolongé d'un an.

Le Parisien